

RÉGLEMENT SPÉCIAL DE CERTIFICATION

Le règlement spécial de certification définit les règles spécifiques applicables à la certification « **EXPERT INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION** » RNCP35078 pour l'ensemble des voies d'accès hors VAE.

1. Pré-requis à la certification

Le candidat à la certification peut se présenter aux épreuves certificatives sous réserve de remplir les conditions décrites ci-dessous. La vérification de ces conditions est réalisée par le service pédagogique du groupe YNOV ou de l'un de ses centres partenaires habilités à évaluer.

<u>Sous statut étudiant</u>: Avoir suivi une formation préparant à la certification chez le certificateur ou l'un de ses centres préparateurs et, être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 et avoir validé 300 crédits ECTS, ou être titulaire d'un titre de niveau 5 en lien avec la certification visée et avoir validé 180 crédits ECTS, ou être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 6 et avoir validé 120 crédits ECTS.

En alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) :

- Parcours en 3 ans : Avoir suivi une formation chez le certificateur ou l'un de ses centres préparateurs dans le cadre d'un contrat d'alternance de trois années et être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 5 ou, être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 et avoir validé 120 crédits ECTS préalablement à l'entrée en formation en alternance.
- Parcours en 2 ans : Avoir suivi une formation chez le certificateur ou l'un de ses centres préparateurs dans le cadre d'un contrat d'alternance de deux années et, être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 6 en lien avec la certification visée ou, être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 5 et avoir validé 60 crédits ECTS préalablement à l'entrée en formation en alternance ou, être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 et avoir validé 180 crédits ECTS préalablement à l'entrée en formation en alternance.
- Parcours en 1 an : Avoir suivi une formation chez le certificateur ou l'un de ses centres préparateurs dans le cadre d'un contrat d'alternance d'une année et, être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 6 en lien avec la certification visée et avoir validé 60 crédits ECTS préalablement à l'entrée en formation en alternance ou, être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 5 et avoir validé 120 crédits ECTS préalablement à l'entrée en formation en alternance ou, être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 et avoir validé 240 crédits ECTS préalablement à l'entrée en formation en alternance.

<u>Formation professionnelle continue</u>: Avoir suivi une formation préparant à la certification chez le certificateur ou l'un de ses centres préparateurs et être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 au moins et avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

2. Modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée conformément aux attendus de la certification. Le référentiel de la certification contenant le référentiel d'évaluation est disponible en téléchargement libre sur le site internet de France Compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35078/

Evaluation du Bloc 1: Analyser et définir la stratégie du système d'information

Type d'évaluation : Soutenance orale

Attendus du candidat : Dans le cadre du projet de fin d'études, le candidat présente une analyse du besoin d'un client fictif ou réel.

Livrable attendu : Le candidat présente son travail d'analyse en 30 min, par groupe de 3 à 4 personnes. Il s'appuiera sur un support de présentation de son choix.

Tous les membres du groupe prennent la parole lors de cette épreuve orale.

Evaluateur : Le jury est composé de 2 membres externes

Modalités de validation : pour chaque compétence, le jury d'évaluation indiquera l'acquisition ou la non acquisition de la compétence et motivera sa décision par un commentaire.

Compétences éliminatoires :



- C1.1. Elaborer la stratégie du SI à partir du diagnostic des besoins
- C1.4. Identifier les projets d'évolution du SI

Evaluation du Bloc 2 : Maintenir le système d'information en condition opérationnelle

Type d'évaluation : Rédaction une documentation écrite

Attendus du candidat : Dans le cadre de leur projet de fin d'études, le candidat rédige une documentation de maintenance en condition opérationnelle.

Livrable attendu: Par groupe de 3 à 4 personnes, le candidat remet une documentation de maintenance de 20 pages minimum.

Ce document décrit, pour chaque composant, quel membre du groupe en assure la maintenance en condition opérationnelle.

Evaluateur : Le jury est composé de 2 membres externes

Modalités de validation : pour chaque compétence, le jury d'évaluation indiquera l'acquisition ou la non acquisition de la compétence et motivera sa décision par un commentaire.

Compétences éliminatoires :

- C2.1. Organiser le travail de maintenance du SI
- C2.9. Piloter l'évolution du système d'information.

Evaluation du Bloc 3 : Gérer un projet informatique

Type d'évaluation : Rédaction d'un dossier écrit

Attendus du candidat : Le candidat rédige un dossier illustrant la manière dont le projet a été piloté.

Livrable attendu: Par groupe de 3 à 4 personnes, le candidat remet un dossier de 20 pages minimum. Le rôle de chaque membre y est expliqué en précisant son apport au projet vis à vis de ses compétences.

Evaluateur : Le jury est composé de 2 membres externes

Modalités de validation : pour chaque compétence, le jury d'évaluation indiquera l'acquisition ou la non acquisition de la compétence et motivera sa décision par un commentaire.

Compétences éliminatoires :

- C3.2. Planifier un projet numérique.
- C3.6. Assurer le suivi du projet.

Evaluation du Bloc 5: OPTION 2: Développer les outils du système d'information

Type d'évaluation : Soutenance orale avec démonstration concrète de la solution technique mise en œuvre.

Attendus du candidat : Le candidat présente le travail de développement réalisé lors du projet de fin d'études.

Livrable attendu: Par groupe de 3 à 4 personnes, les candidats présentent lors d'une soutenance orale de 60 min le résultat du travail de développement.

Tous les membres du groupe prennent la parole lors de cette épreuve. Le candidat doit faire une démonstration du développement réalisé.

Le support visuel est transmis au jury à la fin de la présentation.

Cette soutenance se décompose par :

- 5 minutes de préparation
- 40 de présentation



• 15 minutes de questions / réponses avec le jury.

Evaluateur: Le jury est composé de 2 membres externes

Modalités de validation : pour chaque compétence, le jury d'évaluation indiquera l'acquisition ou la non acquisition de la compétence et motivera sa décision par un commentaire.

Compétences éliminatoires :

- C5.2. Concevoir une architecture fonctionnelle
- C5.8. Développer une application